L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 AVRIL 1888.

Départ du Gén. A. Reichard.

Notre excellent ami le général Augustus Reichard, l'un de ces hommes qui se font remarquer et considérer partout où ils passent, nous quitte après quelques mois de séjour à la Nouvelle-Orléans. Il se rend à Dresde, la résidence actuelle de sa famille.

Nous espérons, pour nous et pour tous ceux qui le connaissent, que les bons souvenirs qu'il emporte de notre ville et qu'il y laisse, le ramèneront encore ici. Dans tous les cas, on n'oubliera jamais, en Louisiane, ce que fut l'homme d'affaires, d'une honorabilité à toute épreuve, ce que fut l'officier durant nos quatre années de guerre, un disciplinaire et un brave.

Nul, plus que lui, ne prodigua les preuves d'un sincère dévouement à son pays adoptif. Nous lui renouvelons notre affectueux adieu.

Académie de Musique.—Lisez le programme de la représentation d'aujourd'hui, et il est probable que vous ne résisterez point à la tentation. Le spectacle est de toutes sortes et dans chacune de ses parties, intéressant. On peut même le dire très carrément : il est là bien des sujets hors ligne, et dans des genres absolument opposés.

Le minstrel Billy Emerson, réputation datant de loin, et qui va se bouffi nt, en vieillissant, est, à lui seul, tout un spectacle. On ne se lasse point à le suivre dans ses boutades, dans ses charges ; et si considérable, si inépuisable est son répertoire, que la monotonie y est impossible.

Autour de lui les spécialistes en minstrelsie abondent et nous nous faisons simplement ici l'écho du public, en citant, entr'autres favoris, M. Johnson, un très amusant compère.

Le spectacle des minstrels est coupé par des exercices merveilleux sur la barre horizontale ; par un contorsionniste désossé ; par les incomparables évolutions de la famille de bicyclistes, cinq écuyers qui font excellemment de la haute école sur des montures qu'il n'est pas toujours facile de tenir en respect.

Bénéfice de M. F. Mauberret.

A en juger par la vogue très méritée dont ils jouissent, les Minstrels auraient assurément pu demeurer parmi nous, pour une semaine encore, et faire d'excellentes affaire.

Mais des engagements qui n'attendent point, les appellent autrepart et la présente semaine sera donc celle de la clôture.

Le contrat de la troupe avec M. Bidwell prend fin demain ; néanmoins elle prolongera d'une journée son séjour à la Nouvelle Orléans et fera ses adieux au public dimanche soir.

Cette soirée, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, a été réservée au bénéfice de M. F. Mauberret, le trésorier vétéran de l'Académie de Musique. Or les sujets de la compagnie McNish, Johnson et Slavin, Billy Emerson en tête, ont tenu à donner une preuve d'estime et de sympathie à une vieille connaissance en jouant à son bénéfice.

C'est là un témoignage nouveau et probant de la popularité qu'a su se gagner M. Mauberret et que justifient de nombreux titres.

Il ne pouvait rencontrer de meilleur copains; une fois de plus, il peut être certain de réaliser l'une de ces recettes considérables auxquelles notre public l'a habitué depuis longtemps. Pour cette occasion, le programme des Minstrels sera plus varié que jamais. Cependant, là ne se bornera pas l'attrait de cette dernière soirée.

Une des associations les mieux composées, les plus prospères de la Nouvelle-Orléans, le Club Gymnastique des Jeunes Gens, a aussi offert spontanément sa précieuse coopération au bénéficiaire. Ce ne sont là que des gymnastes amateurs, il est vrai, mais amateurs dont beaucoup sont d'une force remarquable.

Ils ajouteront donc au programme du 15 avril une partie fort intéressante. Nous félicitons M. Mauberret de cette combinaison ; elle prouve qu'il a la main heureuse.

Ce soir, septième représentation des Minstrels.

Grand Opera House.—Le drame : *Lady of Lyons*, de Bulwer Lytton, et *Richelieu* sont les deux meilleurs œuvres dramatiques du gentilhomme de lettres anglais. Sous le rapport scènique, sous le rapport littéraire, elles sont très supérieures aux productions des dramatistes actuels en Angleterre.

De reste ceux-ci ne brillent guère par l'invention pour le moment; ils vivent principalement du répertoire français et s'assurent, par ce facile procédé, profit et honneur.

On le sait, en effet, leur labeur se réduit à prendre un ouvrage ayant obtenu vogue parisienne, à en changer le titre, à en débaptiser les personnages, à déplacer le lieu de la scène, à habiller le tout à l'anglaise, autant que faire se peut, et voilà! Le métier d'adaptateur, tel que l'entendent ces messieurs, n'est donc point travail d'Hercule.

Et cela l'apprentissage n'est pas long; la chose est à la portée de ceux qui connaissent quelque peu la scène, et peut-être même serait-il mieux d'écrire : à la portée surtout de ceux qui ne la connaissent point.

Si l'œuvre de Bulwer Lytton n'est point d'une très haute portée, elle est bien sienne du moins ; il a le droit de la signer ; droit si scandaleusement usurpé par les adaptateurs ici rappelés et qui, sans vergogne, signent, à l'exclusion de l'auteur de l'original par eux défiguré.

The Lady of Lyons date de 1836 et pourtant, partout où l'on joue en anglais, ces cinq actes sont restés au répertoire; chaque reprise en est bien accueillie. C'est ainsi qu'hier parquet et dress-circle étaient très convenablement garnis au Grand Opera House.

En abordant le rôle de Pauline, Mme Langtry semble avoir voulu prouver que ce n'est plus sur son visage et sur ses toilettes qu'elle fait fond pour enlever le succès. Le costume de la femme, au temps du Directoire, du Consulat et du premier Empire, costume toujours ingrat, n'est plus, en effet, dans les goûts du présent.

La façon plantureuse dont on s'habille de nos jours en est absolument l'opposé, et la coiffure de cette époque n'est point pour *avantager* une tête, comme ou dit communément.

Donc hier les coquetteries de la mise n'étaient pour à peu près rien dans la partie, et tout ce que l'on peut dire des toilettes de l'artiste c'est qu'elles étaient d'une entière fidélité, d'une coupe typique qu'elles avaient tout le cachet qui leur est propre.

Cette partie ainsi engagée, c'est-à-dire avec les atouts féminins en moins, Mme Langtry l'a gagnée. C'est ce qui lui ont dit les bravos et les rappels d'hier soir.

Dans maintes scènes de l'ouvrage, au troisième acte et au cinquième principalement, elle a témoigné d'un sentiment vrai, d'une chaleur sachant trouver son expression.

Soigneuse des détails, elle a bien observé les nuances de son rôle, et souvent avec beaucoup de délicatesse de touche.

Dans la partie éplorée surtout du personnage elle a des élans très sentis, qui portent, sans arriver à des éclats trop intenses. Elle cherche ses effets dans la gamme des intonations et ces intonations sont parfois fort heureuses.

Nous ne saurions trop la féliciter de se ranger à la sobriété; les succès auxquels conduit celle-ci, sont plus durables, qu'elle n'en doute point, que ceux qui sont dus à l'exagération.

Seulement nous devons la mettre en garde contre certains cris prolongés, tenus, que nous avons remarqués dans *The Lady of Lyons* comme dans *As in a looking glass*. Ceux-là sont d'un aigu excessif, tellement qu'ils détonnent parfois et compromettent tout l'effet dramatique.

Dans le rôle de Claude Melnotte se sont encore montrés et les qualités et les défauts de M. Coghlan. Justesse dans l'intonation fréquemment, mais intonation nullement accentuée. A peine est-elle attaquée qu'elle est lâchée.

L'artiste indique par ses intentions qu'il comprend la situation, mais à cette situation il ne se livre pas; en elle il ne s'absorbe point. Il ne lui vient jamais de ces explosions nécessaires au théâtre, de ces cris du cœur qui vont au cœur, qui s'emparent d'un auditoire.

Il est en lui du sentiment, mais pas de chaleur; il procède par simples indications qui se concentre de la sorte, ne peut jamais passionner un public Mieux vaudrait encore moins de correction et plus de fougue. Nous le répétons, l'amour a froid chez M. Coghlan.

Le rôle du général Dumas n'est point pour mettre bien en relief un artiste; pourtant M. Everil a trouvé le moyen de s'y faire applaudir. Il dit finement.

Ce soir : *As in a looking glass*; demain, en Matinée : *A Wife's Peril—Nos Intimes.*

Théatre St. Charles.—Aujourd'hui avait dernière soirée du professeur Bartholomew, qui a valu tant de surprises à notre public. Demain, matinée et soirée.

Excursion.—L'Association du "Workingmen's Union" a organisé, pour après demain dimanche, 15 avril, une excursion, dont la destination est Morgan City, un coin de la Louisiane fort intéressant à visiter, qui se développe rapidement et dont la population est essentiellement hospitalière.

Le départ aura lieu à 8 heures du matin, par le ferry du Morgan, Louisiana & Texas R. R. Le train quittera Alger à 8 heures 20 minutes. On arrivera à Morgan City à 11 heures et demie, pour le quitter à 6 heures du soir. On sera de retour, ici, à 9 heures et demie. Prix du billet, aller et retour, $1.

Athénée Louisianais—Nous rappelons au public que la séance annuelle de l'Athénée Louisianais aura lieu après-demain, 15 avril, à la salle de l'Union Française.

C'est à cette intéressante séance que seront proclamés les noms des deux lauréats du concours de 1887. Il y aura aussi, croyons-nous, une partie musicale.

Théatre Faranta—Aujourd'hui et jusqu'à demain soir inclusivement : *A Bad Boy*, comédie-vaudeville, qui est l'une des plus populaires de la scène américaine. Elle est jouée par une troupe qui en enlève les divers rôles avec beaucoup de rondeur.

Dime Museum—Si vous voulez voir les spectacles qu'offre en ce moment le Dime Museum, faites diligence; le programme en sera changé d'un jour à l'autre.

Prix d'entrée 10 cents.

Piano Recital.—Le premier *Piano Recital* de Mme Marguerite Samuel, assistée de Mlle Bridwell, aura lieu aujourd'hui à la Salle Grunewald. L'éminente artiste se fera entendre dans douze morceaux environ. Le concert commencera à 3 heures et demie. Prix d'entrée 50 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température au 12 avril 1888.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	62	16
Midi	64	17
2 P. M.	64	17
6 P. M.	62	16

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Andrew J. McCoy à Mlle Laura Allen.
Henry Grigsby à Mlle Sophie Bennett.
Pierre Vincens à Mlle Mathilda Cazeaux.
P. H. McLoughlin, Jr., à Mlle Agnes Loftus.
Jos Honoré à Mlle Cécile Camus.
John Hoffman à Mlle Elizabeth Huff.
Jose E. de Zayas à Mlle Antonia Defenieras.
Thos P. Higgins à Mlle Clara A. Murphy.
John G. Bauer à Mlle Amelia Yerger.
Murdock J. McLennan à Vve Johanna Naab.

Naissances.

Mme Manuel Aguelera, un garçon.
Mme Eugène Moppert, une fille.
Mme Louis Huff, un garçon.
Mme Louis G. Beyof, un garçon.
Mme Stephen D. Pool, un garçon.
Mme Giovanni Spiziale, un garçon.
Mme Mathias Bopp, une fille.
Mme Emile Migliario, un garçon.
Mme Fernin Farrell, un garçon.
Mme Louis W. Gery, une fille.
Mme Gustave Frisch, Jr., une fille.
Mme August Martin, un garçon.
Mme Dietrich Ruskamp, un garçon.
Mme Jos Konrick, une fille.
Mme Victor Bero, Jr., un garçon.

Décès.

Mme Elizabeth F. Barnes, 73 ans, 41 rue Sud Villere.
Mme Blanche Peters, 31 ans, 197 rue Huitième.
Francis Piot, 3 ans, 68 rue Galennie.
Louis Mathé, 66 ans, coin Ursuline et Derbigny.
Wm Johnson, 39 ans, 25 avenue Boulevard.
Rebecca Lewis, 10 ans, coin Adam et Pearl.
James A. Johnson, 5 ans, 174 rue Camp.
Virginia Hill, 22 ans, Alger.
Lacy Baljer, 499 rue Magazine.
Mme Joséphine Thompson, 61 ans, 55 rue Market.
Mlle Coralie M. Fouroine, 34 ans, 161 rue St-Antoine.
Henry Schneiter, 6 mois, coin Enghein et Bourgogne.
Jacob Stoll, 67 ans, 32 rue Tonti.
Henry Casado, 28 ans, coin Annette et Claiborne.
Jacob F. Weicks 41 ans, 893 rue Tchoupitoulas.
Geo E. Laborde 5 mois, 114 rue Joséphine.
Joseph Smith, 20 ans, coin Liberté et Gravier.
Mme Annette Talen, 25 ans, 196 rue Baronne
Mlle Mary Joaner, 25 ans, 402 rue Erato.
Barbara Frey, 3 mois, 380 Nord Johnson.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme F. M. Facin à William H. Seymour, un terrain dans le 5me district, borné par les rues Alex, Seguin, Bouny et Eliza, $200.

Mme Vve P. Gaunau à Mme Mary Ferguson, une portion de terre dans le 1er district bornée par les rues Palmyre, Commune, Derbigny et Roman, $1,000.

Henry Abraham au Dr James H. Mahoney, une moitié indivise dans trois lots de terre dans le 4me district, bornée par les rues Joséphine, Magazine, Camp et St. André, $3,675.

Sidney S. Wood à Henry Abraham, trois terrains dans le 4me district, bornés par les rues Joséphine, Magazine, Camp et St. André, $7,350.

Successions de Chas Steigler et sa femme à L. R. Sassinot, un terrain dans le 2me district, borné par les rues St. Pierre, Villeré, Marais et Orléans, $1,425.

John Joseph Droyer à Wm. Anton A. Biermann, un terrain dans le 6me District borné par les rues Baronne, Delachaise, Foucher et Dryades $200.

J. Wendling à Mme Vve John Monteverde, un terrain dans le 3me District borné par les rues Union, Royale, Kerlerec et Dauphine $1,200.

Cour Civile de District.—

Nouveaux procès.

Carl et Elizabeth Sturne contre la Louisiana Electric Light and Power Co. Procès pour $1500 de dommages.

L'Et. ex-rel Isabella Chosis tutrice contre l'enregistreur des aliénations pour obtenir une correction.

Marie Wilson contre Wm H. Houck, son mari pour obtenir la séparation de biens et de corps.

Christopher McEvoy contre Henderson & Menge, Samuel Henderson et Jos A. Menge pour $306 45.

Les successions John H. Aithen et J. F. Weick sont ouvertes.

Samuel C. Pheleman contre Mlle Jeanne Walter pour obtenir un partage.

Frances Abadie contre Henry Sanders, son mari, pour obtenir la séparation de corps et de biens.

Juge Tissot.

John M. Bonner contre J. D. Houston.—Annulation d'une vente pour taxes prononcée en faveur du demandeur.

Juge Rightor.

Henry Grohenheimer contre P. P. Albert.—Jugement en faveur du demandeur pour $867.

La Banque des Citoyens contre la N. O. Pacific R. R. Co. Jugement en faveur des demandeurs pour $13,800.

Cavanaugh, Sanford & Cie contre W. J. Commerford. Jugement en faveur des demandeurs pour $228, à déduire $150 déjà payés.

Live Oak Distilling Co contre O. H. Shoubanten. Jugement en faveur du demandeur pour $229.

Juge Voorhies.

Louis Heins contre Mme Sarah Weimaus, sa femme. Le divorce est prononcé.

Elections.—Tous les membres de la Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange ont promis de fermer leurs établissements le jour de l'élection.

—Samedi à 7 heures du soir, les membres du club de la Y. M. D. A. du 5me ward s'assembleront à la Salle de l'Union française pour se rendre en corps au meeting du Square Lafayette.

Chacun des différents clubs s'y rendra de la même façon, et comme l'on s'attend à une immense congrégation de population, quatre plateformes seront construites aux quatre coins de la place Lafayette, et du haut de chacune d'elles quatre orateurs harangueront la foule pendant 10 minutes chacun, ce qui fixe la durée du meeting à 40 minutes. Après le meeting toutes les associations réunies paraderont en corps dans les rues de la ville.

On estime approximativement que le nombre des électeurs enregistrés s'élèvera à 52,350 dont 41,000 blancs et 11,350 de couleur, soit une augmentation de 4,560 sur le total de l'enregistrement de 1886.

A ce soir, le meeting du Square Lawrence encoigne Magazine et Napoléon. Des orateurs distingués s'y feront entendre.

M. Alex C. Winn, membre du présent conseil de ville et qui avait été délaissé par les Bosses va se présenter comme candidat indépendant au conseil.

L'Association des Jeunes Gens s'occupe très activement de constituer, pour le jour des élections, un système de protection pour les votants.

Dans chaque precinct une escouade de 50 à 100 hommes, sous le commandement d'un capitaine et d'officiers subalternes, se tiendra prête à faire observer la loi et à prêter main forte aux escouades régulières s'il en était besoin.

Ces escouades seront organisées de façon à pouvoir, en cas de besoin, être très promptement concentrées au un point donné.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complétement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

Association sanitaire.—Depuis le dernier rapport, le comité des finances accuse réception des contributions suivantes pour le fonds de 1887 :

Richard Frotscher	$ 15	
Wm Young	2 25	
Clarence F. Law	5	$22 25

—Pour le fonds de 1888—

Shattuck & Hoffman	$100	
New Orleans National Bank Albert Baldwin, président	250	
W. R. Irby	25	
I. L. Lyons	100	
N. O. Canal and Banking Co., S. C. Morris, président	250	
Clark & Meader	50	
Yale & Fowling	100	
John P. Richardson	50	$925 00
Total		$947 25

THOS S. ELDER, Secrétaire du Comité.

Osceola Pleasure Club.—Nous avons reçu de l'Osceola Pleasure Club une invitation à assister dimanche prochain, 15 avril, au premier grand piquenique qu'il donnera au jardin Boudro à Milneburg. Grâce à l'excellente composition du comité d'organisation dont nous donnons plus loin les noms, cette association justement populaire peut compter sur un complet succès.

Le temps aidant, on passera une très-agréable journée au jardin Boudro et les hôtes de l'Osceola Pleasure Club seront satisfaits car les membres du comité d'organisation sont activement à l'œuvre afin qu'il en soit ainsi.

Ce Comité se compose de MM. J. O. Farrar, Frank Funk, Jno. A. Hauch, Chas. Border, H. Boulmay, H. Mauliers, H. Herzag et John Lassalle.

Les officiers du Club sont :
Président : J. O. Farrar.
1er Vice-Président, J. Bordes.
2me Vice-Président, H. Boulmay.
Secrétaire aux minutes, O. Bender.
Secrétaire aux finances, C. W. Farrar.
Trésorier, J. Lassalle.
Grand Marshall, J. A. Speed.
Merci pour les invitations reçues.

Conseil Municipal.—Hier soir, pour la 3me fois, le Conseil Municipal a fait semblant de vouloir se réunir, mais cette fois au lieu de 13 membres, 6 seulement ont répondu à l'appel, y compris M. Farrell qui avait été appelé à présider en l'absence du Maire et de l'adjoint.

Les délégués des Associations ouvrières venus pour protester contre l'ordonnance accordant à MM. Israel & Lalande le privilège d'établir des embranchements allant à leur presse, ont été déçus une fois de plus et M. Moon, a qualifié de honteuse la conduite des conseillers qui s'étaient abstenus de venir au meeting. Ceux même qui avaient signé la pétition pour obtenir une réunion extraordinaire étaient absents.

Six membres seulement étaient présents : MM. Carroll, Farrell, Moon, Saucier, Sliger et Winn.

La séance a été ajournée à mardi prochain.

Bureau de santé.—Le bureau de santé s'est réuni hier soir sous la présidence du Dr Olliphant, étaient présents, les Drs Salomon, Von Gohren, Kells, Wilkinson, Watkins et MM. Barr, Shakespear, Kohn, Graner et Coleman.

Après la lecture des minutes du dernier meeting et celle du rapport du Trésorier.

Le Dr Kells a pris le fauteuil.

Rapport du trésorier :

Balance au 1er mars	$9,894 15	
Recettes	3,460 29	
Total		$13,354 29
Dépenses		3,876 79
Balance en main au 1er avril		$9,577 50

Le Dr Wilkinson a été élu à l'unanimité président du Bureau de Santé en remplacement du Dr Holt. Le Dr Salomon a été élu secrétaire et les Inspecteurs de la quarantaine et les employés ont tous été réélus.

Le meeting a été ajourné à jeudi prochain, 19 avril.

4th Ward Y. M. D. A.—Les membres de l'association démocratique des jeunes gens du 4e ward ont parcouru hier soir plusieurs quartiers de la ville, avec musique et transparents. Ils étaient nombreux et pleins d'enthousiasme. Nous les remercions de la sérénade qu'ils ont eu la gracieuseté de nous donner.

Incendie.—Hier soir à 8 h. 30, le feu a pris au coin des rues Terpsichore et Dryades, derrière l'épicerie de M. H. Ridel, No 439, et il s'est promptement communiqué, par la toiture, aux immeubles voisins habités, l'un, par M. P. Causabiehl qui tient au rez-de-chaussée un magasin de chaussures; l'autre, par M. Schoppel, tailleur.

Les trois magasins sont réunis en un même immeuble en briques dont la partie supérieure seulement a été détruite. Il appartient à M. Stumpf et est assuré à la New Orleans Association. On évalue les dommages à $5000.

Le stock et le mobilier de M. Casaubiehl est assuré $3000 à la Sun Company.

Stock et mobilier de M. Schopp $2,456 à la compagnie Germania.

Stock et mobilier de M. H. Ridel $3,000 à la même compagnie.

Une grande partie du stock que renfermaient ces trois magasins a été endommagée par l'eau. Alarme à la boîte No 42.

Paragraphes.—Le chef Malone a arrêté pour avoir en sa possession un revolver et des couteaux volés, un nommé Joseph Johnson.

—On a volé chez M. Louis Gegononi, restaurateur au No 12 de la rue des Remparts, une boîte à cigares contenant $60.

—Hier matin, un nommé Thos Farner, habitant au coin des rues Valence et Constance, se rendait à son travail, lorsqu'il a été attaqué par un chien qui l'a mordu aux deux cuisses.

Liste des passagers arrivés à New-York, le 10 avril, par "La Normandie."

M. Esteban Amespil, M. C. S. Brooks, M. Louis Beaa, Mlle J. Bourquin, M. R. H. Bragdon, Mme S. Chambetts, Mlle Louise Cox, Mlle Jeanne Brana, M. Didisheim, Sœur Marie Dominique, M. Fourcin, M. Paul Fabre, Mme Fourheaux, M. Fay, M. Flahaut, Mme Flahaut, M. Feraud, M. John Grobstein, Mme Grobstein, Mlle Catherine Genz, M. J. H. Hocart, M. Hutton, Mme B. de Kerasbiec, Mlle Marie de Kerasbiec, Mlle Marguerite de Kerasbiec, Mlle Yvonne de Kerasbiec, Mlle Pauline de Kerasbiec, M. Alain de Kerasbiec, M. E. Lacoste, Mme Lacoste, M. Lüstenberger, Mme Lustenberger, M. S. M. Legasse, M. Emile Lévy, M. W. Morgan, M. Hernandez Marcos, M. Aug. Messerli, Mlle Marie Miles, Sœur Marie Pascala, M. Roulanta, Mlle Regnauld, Mme Catherine Rossi, M. Schockweiler, Mme Schockweiler et deux enfants, M. Abellard Soler, M. Stadler, M. Dodero Emanuele, Mme Shinner, Mlle Caroline Schmit, Mlle E. Koelher, Mlle Blanche Bossel, M. J. B. Sherwood, Mme Sherwood, Mlle Eva Sherwood, M. H. S. Spencer et domestique, M. C. Morton Stewart, Mme Thompson, Mlle Thompson, M. J. Vieweg, M. Lazare Villareal, M. Welpmann, M. Rull Zinker, M. Zuloaga, et 423 passagers de 3e classe.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Figaro.

Paris, 12 avril—Le *Figaro* écrit que les orléanistes se réuniront samedi à la résidence du Comte de Paris à Twickenham, Angleterre, pour délibérer sur l'opportunité d'appuyer ou de condamner l'union des sections du parti conservateur français qui favorisent la cause du général Boulanger.

Le Président Carnot retarde son voyage dans le Midi.—Les droits sur le vin en bouteille.

Paris, 12 avril—La Chambre des Députés se réunira de nouveau, le 19 avril. On s'attend à ce qu'elle reste en session jusqu'au commencement de mai. Dans l'attente d'un débat sur la politique du cabinet, le Président Carnot a retardé son voyage dans le Sud et le premier ministre Floquet, sa tournée dans les Départements.

M. Lalande, député de la Gironde, a écrit à M. Legrand, ministre du commerce, une lettre dans laquelle il lui dit que le droit que l'Angleterre se propose de frapper sur le vin en bouteille est préjudiciable à l'industrie vinicole et que les marchands de Bordeaux prient le gouvernement de protéger leurs intérêts.

Baisse à la Bourse de Paris.

Paris, 12 avril—La Bourse a été très animée aujourd'hui par suite de l'incertitude de la situation politique.

Les spéculateurs s'abstiennent.

Le 3 pour cent a baissé de 10 cents ; Les Rio Tintos de 1 franc 50 ; les rentes étrangères de 1½ pour cent.

M. de Freycinet.—L'ex-ministre Fourtou.

Paris, 12 avril—M. de Freycinet, ministre de la guerre, a rappelé l'ordre mis en vigueur par les généraux Ferron et Logerot, qui défendait de jouer des airs boulangistes dans l'armée.

Le général Boulanger a recommandé l'ex-ministre Fourtou aux électeurs de la Dordogne. Celui-ci est le même qui avait conseillé au maréchal MacMahon de se proclamer dictateur, comme pour préparer la restauration de la monarchie.

On considère que le général Boulanger a commis une faute ; en appuyant cette candidature. M. Fourtou est très impopulaire dans toute la France.

Manifeste aux électeurs du Nord.

Paris, 12 avril—Un manifeste a été lancé aux électeurs du Nord, signé par les députés Laguerre, Laur, Hérissé et Michelin, protestant contre l'emploi de la police et autres mesures par le gouvernement pour empêcher, disent-ils, l'élection du général Boulanger.

Le dit manifeste déclare que celui-ci est un républicain, et qu'il entrera au parlement pour maintenir un programme de réformes démocratiques sincères, et qu'il y défendra la France et la République.

Rente française.

Paris, 12 avril—Le trois pour cent est coté à 81 francs 27 1½ centimes.

Allocution de l'impératrice Victoria aux femmes de Berlin.

Berlin, 12 avril—L'impératrice répondant à une adresse qui lui était présentée par les femmes de Berlin, a dit : Je vous remercie du fond du cœur de votre sincère sympathie. Un terrible coup a frappé notre maison et la nation quand nous a été enlevé notre grand et cher empereur.

"Avec vous, j'espère que la Providence accordera à mon mari un prompt rétablissement.

"Je vous remercie également de la confiance que vous exprimez dans les efforts que je fais pour le bonheur et la grandeur de tous. Pendant un assez grand nombre d'années, il m'a été permis de travailler, en commun avec les femmes de Berlin, pour le bien des personnes de notre sexe, pour leur éducation, pour le soulagement de leurs misères.

Grâce à l'aide intelligent et dévouée qui m'a été donné, nous avons fait bien des choses, mais il en reste encore plus à accomplir. C'est avec dévouement et un véritable enthousiasme que je mets tout ce que j'ai de pouvoir au service de notre peuple. Je compte avec confiance que les femmes non seulement de Berlin, mais de toute l'Allemagne, après toutes les preuves de dévouement qu'elles ont données, sont toujours prêtes à travailler avec moi à l'œuvre humanitaire que nous voulons achever, à savoir alléger les souffrances et la détresse, établir parmi nous le bonheur véritable et préparer une génération d'hommes vertueux par une éducation convenable de l'enfance.

La succession du prince Bismarck et le prince Hohenlohe.

Berlin, 12 avril—Le prince Von Hohenlohe, gouverneur général d'Alsace-Lorraine, a été questionné à Strasbourg, sur la question de savoir comment il accueillerait l'offre de succéder au Prince Bismarck. Il n'a fait qu'une réponse évasive.

Les journaux progressistes et M. de Bismarck.

Berlin, 12 avril—La *Gazette Allemande du Nord*, s'occupant des attaques des journaux progressistes contre le prince Bismarck, à propos de ce qu'ils appellent son intervention dans les affaires de la famille impériale, dit: De telles insinuations font aussi peu d'impression sur l'Empereur Frederic que les critiques de même nature et provenant de la même source en ont fait, jadis, sur son père décédé. Le Prince Bismarck a été nommé par les deux chanceliers de l'Empire, pour qu'ils puissent recevoir les avis qu'il puise dans son savoir et à sa conscience.

Ils n'ont jamais douté de la vigilance que le prince Bismarck déploierait autant dans l'intérêt de la dynastie impériale que dans l'intérêt général de l'Etat. Cette question est tout à fait indépendante de son maintien comme premier ministre.

Cela ne serait pas possible du jour où on s'apercevrait que M. de Bismarck abuserait de sa position et travaillerait sourdement et malhonnêtement contre l'empereur, pour rester en place.

La Gazette de Cologne.—Le baron Roggenback.

Berlin, 12 avril—La "Gazette de Cologne" dit que la récente entrevue du prince de Bismarck avec l'Empereur et l'impératrice a eu pour résultat l'ajournement du mariage du prince Alexandre avec la princesse Victoria.

Des dépêches de Vienne affirment qu'à l'entrevue du prince Bismarck avec le Czar, en novembre dernier, la question du mariage du prince Alexandre et de la princesse Victoria a été discutée, et que le Chancelier a déclaré que cette union n'aurait jamais lieu, tant que ses avis seraient acceptés par l'Empereur.

Le baron Roggenback publiera prochainement une déclaration semi-officielle, par laquelle il affirme n'aspirer à aucun poste officiel, même si le prince Bismarck se retirait des affaires publiques. Le baron a toujours appuyé sur la nécessité de conserver le chancelier à la tête des affaires du gouvernement.

La princesse Victoria—Le prince Alexandre.

Berlin, 12 avril—La princesse Victoria a reçu de ses parents, comme présent à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, un collier en diamant.

On rapporte que la princesse à volontairement consenti à ajourner son mariage avec le prince Alexandre. Le prince de la couronne Guillaume de Prusse n'a pas rendu visite à son père depuis une semaine ; ni lui ni sa femme n'ont assisté au dîner donné le jour de l'anniversaire de sa sœur.

Le journal Post.

Berlin, 12 avril—Le journal *Post* rapporte qu'à la fin de sa longue entrevue avec le prince Bismarck, l'impératrice a saisi les deux mains du chancelier et a dit : "Je sacrifie ma fille sur l'autel de la patrie."

D'autres journaux publient divers rapports.

On dit que le prince Bismarck, avant la conférence, a formellement donné sa démission, mais que l'empereur a refusé de l'accepter.

Le bruit court que tous ces ennuis, au sujet du mariage de sa fille, ont produit un déplorable effet sur la santé de l'Empereur. Une autre excroissance s'est déclarée dans le larynx de celui-ci.

La maladie de l'Empereur Frédéric.

Berlin, 12 avril—Le nouveau symptôme qui s'est déclaré dans la maladie de l'Empereur consiste en une inflammation aiguë des tissus qui entourent l'orifice par lequel la canule est introduite.

Le Dr Bergmann a passé la nuit près de Sa Majesté.

Rumeur.

Berlin, 12 avril.—On rapporte qu'aujourd'hui, à la réception d'une lettre du prince Bismarck, l'Empereur a fait appeler le chancelier au château, et qu'il a été convenu entre eux que le mariage projeté de la princesse Victoria et du prince Alexandre, sera abandonné pour le moment.

M. Parnell sur la loi martiale.

Londres, 12 avril—M. Goschen, chancelier de l'Echiquier, a informé la Chambre que les porteurs de consolidés jusqu'au montant de 450,000,000 livres, y compris les porteurs des nouveaux 3 pour cent, avaient déjà donné leur assentiment à la conversion des consolidés. L'assentiment des syndics restant à être donné, augmentera considérablement le total.

M. Parnell a demandé l'assentiment de la Chambre pour qu'il puisse appeler l'attention sur la conduite outrageuse des autorités, à Ems, dimanche dernier, en attaquant le peuple.

Si, a-t-il dit, M. Balfour a besoin de se munir de pouvoirs aussi forts que jadis, qu'il vienne au Parlement les demander. Ce qui a été fait dernièrement à Ennis, avait pour but évidemment de maintenir en vigueur la loi martiale.

Il a outrepassé les pouvoirs en faisant voter le bill de coercition.

Si M. Balfour veut la loi martiale, qu'il la déclare. Le pays saura alors ce qu'il doit attendre d'un exécutif qui ne connaît aucun frein.

MM. O'Brien, Redmond et Barry.

Londres, 12 avril—MM. O'Brien, Redmond et Barry sont partis de Londres ce soir pour New Ross, afin d'assister à une assemblée de la Ligue qui doit avoir lieu dimanche. On croit que l'assemblée sera interdite.

M. Parnell.

Londres, 12 avril—M. Parnell a approuvé la candidature du maire de Limerick à un siège de la Chambre des Communes.

Départ d'émigrants.

Londres, 12 avril—Six cents émigrants sont partis de Queenstown durant la dernière semaine.

Deux mille laboureurs improvisés.

Dublin, 12 avril—Une foule de 2000 personnes précédée de bandes de musique et de wagons chargés de bière et de provisions a quitté Tuan, comté de Galway, ce matin, pour se rendre à la ferme de Mme Bodkin, à Clendaun.

L'intention était de labourer et de semer les terres. Cette foule a été suivie par un corps de police.

Les fermiers de Mme Bodkin ont adopté le plan de campagne et ont reçu des avis d'éviction.

Explosion.

St-Pétersbourg, 12 avril—Une explosion a eu lieu aujourd'hui à la poudrière située sur la ligne du chemin de fer St-Pétersbourg et Moscou. Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

La Presse Russe et le mariage du Prince Alexandre.

St-Petersbourg 12 avril—Le Journal de St-Petersbourg s'occupant du mariage projeté du prince Alexandre de Battenberg avec la Princesse Victoria dit :

Il y a des faits qui ne peuvent être effacés de l'histoire ; chacun sait les causes qui ont éloigné le prince Alexandre de son auguste protecteur.

Chacun se souvient que l'Empereur Guillaume condamnait sa conduite, qui, non seulement, prouvait son ingratitude, mais compromettait la paix de l'Europe. Le seul fait d'élever le Prince Alexandre à une aussi haute situation suffirait pour ramener l'espoir de son retour parmi les chefs de la révolution bulgare et, malgré les assurances du contraire, différer le rétablissement de la tranquillité dans les Balkans et, plus encore, des relations pacifiques entre les puissances. Comment concilier ces conséquences possibles avec le programme de Bismarck, les vues pacifiques de l'empereur Frédéric et ses assurances amicales? Nous sommes certains que la politique allemande saura peser les conséquences et prévenir les dangers possibles qui en résulteraient pour les relations pacifiques entre la Russie et l'Allemagne ainsi que pour la paix du monde.

La reine Victoria.

Florence, 2 avril.—La Reine d'Angleterre a rendu visite, aujourd'hui, à l'Empereur et à l'Impératrice du Brésil.

Le Pape.

Rome, 12 avril—Le Pape a célébré aujourd'hui une messe spéciale à Saint-Pierre pour 30,000 pèlerins français, autrichiens et slaves. Les pèlerins ont été chaudement accueillis par des milliers d'Italiens qui s'étaient réunis pour les voir.

Le gouvernement belge.

Bruxelles, 12 avril—Les dépenses extraordinaires du gouvernement pour 1888 sont évaluées à cinq millions de francs.

Cette somme est destinée principalement à la construction de nouveaux forts, de routes militaires et à l'artillerie. Le montant sera couvert par un emprunt.

WASHINGTON.

CONGRES

Sénat.

Washington, 12 avril—M. Kenna, du comité du commerce, a fait un rapport sur un bill changeant les limites de quatre districts de perception dans la Virginie. Adopté.

Parmi les bills rapportés, il faut citer le bill pour venir au secours du Collège agricole et industriel de l'Alabama; le bill pour établir un district de perception des douanes en Floride, sous le nom de perception de Tampa. Adopté.

Louisianais pensionnés.

Washington, 12—Voici les noms des Louisianais qui ont obtenu des pensions : Guerre du Mexique—Samuel C. Barrou, Greenburg.

Veuves de vétérans du Mexique—Mathilde, veuve de Joseph Comeaux, Nouvelle-Ibéria.

Sophie, veuve d'Abijah W. Starns, Baton Rouge.

Margaret, veuve de C. Thompson, Nouvelle-Orléans.

Directeurs de la Compagnie Union Pacific.

Washington, 12 avril.—Le Président a nommé MM. Frederic R. Coudert, de New York; Franklin McVeigh, d'Illinois; Alexander C. Haskell, de la Caroline du Sud; W. A. Shannon, de l'Ohio; James A. Savage, de Nebraska, directeurs de la Compagnie Union Pacific, pour le compte du gouvernement.

Nomination.

Washington, D. C., 12 avril—M. Thomas T. Tunstall, de Mobile, a été nommé consul des Etats-Unis à San Salvador.

Confirmations.

Washington, D. C., 12 avril—Les nominations suivantes ont été confirmées ; J. L. Logan, de New York; juge associé de la cour suprême de Idaho.

Agents Indiens—Thomas McConniff, Southern Utes, Col ; Enos Green, Saca and Foxes, Iowa; J. B. Laue, agent Siletz, Oregon.

Enregistreurs du bureau des terres—J. E. Pardee, Susanville, Cal; H. H. Dickman, Corkstown, Minn; J. H. Woodworth, Menosha, Wis.

Maîtres de Poste—W. A. Jones, Eaton, Ohio; S. W. Hoffman, Watsonville, Cal; J. H. Andrick, McGregor, Iowa; C. W. Richardson, Somerset Ky; J. C. Frost, Anoka, Minn; B. J. Morrow, Neosho, Mo; Thomas F. Meuger, Sprague, W. T. Henry Pope, Senoir, Jacksonville, Oregon.

Mieux très sensible chez M. Conkling.

New-York, 12 avril—Les nouvelles de Conkling sont, ce matin, excellentes et encourageantes. Il y a tout lieu de croire que la crise que l'on redoutait tant, est passée. Il a passé une de ses meilleures nuits, depuis qu'il est tombé malade. Il ne s'est pas manifesté une seule attaque, même passagère, de délire, durant toute la nuit.

Le patient a très bien dormi, et l'on n'a pu apercevoir, pour ainsi dire aucun symptôme de souffrance, pendant le sommeil.

Cependant, vers trois heures du matin, il s'est réveillé et a demandé à boire, puis il a repris son sommeil qui a duré jusqu'à 8 heures et demie.

A 8 heures, quand le juge Cox est sorti, il a dit que Conkling avait très bien dormi, toute la nuit. Il s'était réveillé à 3 heures du matin pour boire, puis il avait repris son sommeil et il le laissait endormi.

Le Dr Hartley, qui a quitté la maison à 7 h. 30, a donné les mêmes nouvelles.

Vers 8 heures, on a aperçu Mme Conkling. Tout était changé en elle ; on voyait que la confiance était revenue. Elle avait elle-même fort bien dormi ; elle n'avait pas l'air hagard d'hier. Son mari avait passé une excellente nuit ; elle n'avait elle-même été réveillée qu'une fois ou deux. La joie était peinte sur son visage.

New York, 12 avril—Le Dr Barker a dit à un reporter : mardi, j'ai dit qu'il y avait une chance contre cent pour le rétablissement de M. Conkling. Hier, j'ai dit qu'il en avait une sur vingt, aujourd'hui, je dis : il y en a une contre dix.

New York, 12 avril—Le Dr Barker est arrivé à 3:45 et est reparti à 4 heures 10 minutes.

Il a dit que M. Conkling était un peu mieux.

Le malade a pris de la nourriture pendant la journée et surtout du "beef tea."

Son sommeil a été plus calme et n'a eu aucun symptômes de délire.

Il a reconnu le Dr Barker et lui a serré la main, ainsi qu'au Juge Shipman. Pendant la journée, sa température et son pouls étaient les mêmes.

M. August Belmont et le Col. Fred. Grant lui ont rendu visite aujourd'hui.

Un trésorier en déficit de $70,000.

Chicago, 12 avril—Une dépêche de New Albany, Indiana, parlant du déficit du trésorier Welz, s'élevant à $70,000 dit :

L'expert a découvert une différence de $10,000 en duplicata d'ordres de ville qui ont été payés deux fois.

Ceci implique pas nécessairement le trésorier, le commis pouvant parfaitement par ces duplicatas voler la ville. Un des commis de Weir est mort, l'autre est au Kansas.

Le trésorier est obligé de payer les ordres qu'on lui présente. Le trésorier Weir ne s'alarme pas de la situation.

Grand incendie.

Cincinnati, O., 12 avril—Une dépêche de Youngston, Ohio, dit : Ce matin, à une heure, un incendie provenant du gaz naturel s'est déclaré dans le département de la fonderie de Wm Anson Wood. Tout l'établissement est en ruines. La perte est estimée à $250,000. L'assurance était de $80,000 divisée entre plusieurs compagnies de l'Est.

Accident de chemin de fer.

Avoca, Iowa, 12 avril—Le bruit court qu'un terrible accident de chemin de fer a eu lieu à six milles à l'ouest de cette ville. Un train spécial est parti pour le lieu du désastre ; on n'a pas de détails avant le retour de celui-ci.

Crise dans le commerce de pétrole.

Odessa, 12 avril—Les nouvelles reçues ici annoncent une crise sérieuse dans le commerce de pétrole à Baku et Batoum et une forte baisse des prix.

Alsace-Lorraine.—La chambre correctionnelle du tribunal de Strasbourg a condamné à deux mois de prison un ouvrier serrurier de Reichshoffen, nommé Louis Leroy et âgé de dix-neuf ans, qui avait tenté de se réfugier en France pour se soustraire à l'obligation de servir dans l'armée allemande.

Le *Journal de l'arrondissement de Guebwiller*, qui paraissait en français et en allemand, n'est plus rédigé qu'en allemand depuis le 1er avril.

Le *Journal de l'arrondissement d'Altkirch* a dû prendre la même décision.

A la Sorbonne.

L'examinateur.—De combien de membres se composait le conseil des Cinq Cents ?

Le candidat, après avoir longtemps cherché.—On ne nous l'a jamais dit !

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex .... 11:00 pm	No 2 Ex .... 9:15 am
No 3 Lim. Ex .. 8:20 am	No 4 Chi Ex ... 5 30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex .. 7:10 am	No 4 Fast Line .. 8 05 am
No 1 Fast Line 7:20 pm	No 6 Coast Ac .. 3 35 pm
No 5 Coast Ac .. 9:05 am	No 2 Cin. Ex .. 8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express .. 5.50 pm	No 51 California Express .. 7:50 am
No 54 B. R. Local .... 10 15 am	No 53 B. R. Local .... 4 20 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited .. 9.30 am	No 2 Limited .. 5:00 pm
No 5 Fast line 6 30 am	No 6 Fast line .. 9 00 pm

EAST LOUISIANA R. R.

ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée .... 7:25 pm	Départ .... 8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée .... 8 30 am	Départ .... 4 00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1 .... 9.00 am	No. 2 .... 5.00 pm
No. 3 .... 6.25 pm	No. 4 .... 7:00 am
No. 5 .... 10.00 am	No. 6 .... 3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE

No 19 Califor .. 4 00 pm	No 18 Local .... 7 20 pm
No 17 Local .... 7 45 am	No 20 Califor .. 10 45 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m.; 4:00 p.m., 4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe à la Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach .... 9:30 am. Dimanches seulement—6:00am., 4.00pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 13 AVRIL 1888.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Point Hommas—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN à 11 A M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

SAMEDI, 14 AVRIL 1888.

Shreveport—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Goula—DANUBE, à 12 M
Shreveport—G. W. SENTELL, à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M
Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Têche—E. W. COLE, à 5 P M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

U. S. SIGNAL OFFICE.

12 avril 1888 { P. M. Temps méridien. P. M. Temps, local.

Hauteur des Eaux.

Augusta	....	Nashville Tenn	26.8
Cairo, Ill	40 4	Nlle Orléans	13.5
Cincinnati, O	32 0	Omaha, Neb	13.7
Davenport, Ia	8.5	Pittsburg, Pa	11.0
Keokuk, Iowa	10 4	Shreveport, Le	21 5
LaCrosse, Wis	10 8	St-Louis, Mo	21.5
Leavenworth, K	15 0	St. Paul, Minn	13.3
Louisville, Ky	13 2	Vicksburg	40.6
Memphis, Tenn	35 2	Yankton	....

Fleuve et rivières

Memphis, 12 avril—Le fleuve est stationnaire. Temps clair et frais. Départ Kate Adams pour Arkansas City à 5 p m.

Louisville, 12 avril—La rivière monte—1½ pieds 3 pouces dans le canal 10 pieds 1 pouce aux chutes. Temps clair et frais Arrivé Ohio de Cincinnati. Départs, Ohio pour Memphis et Henry Horner et barges pour la Nlle-Orléans.

Evansville, 12 avril—La rivière a 25 pieds 5 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Vicksburg, 12 avril—Le fleuve monte. Temps clair et frais. Montant Jay Gould et barges.

Cincinnati, 12 avril—La rivière a 32 pieds 2 pouces et monte. Temps doux et clair. Départ Stockdale.

Cairo, 12 avril—Le fleuve a 40 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivé Buckeye State de Memphis midi; Départ Commonwealth pour Cincinnati midi. Buckeye State pou. Cincinnati 1 p m.

Les Passes.

Port Eads, 12 avril 6 p m—Vent d'est. Temps pluvieux. Arrivés à 2:45 a m, steamship anglais Counsellor, capitaine Lang, de Liverpool; barque espagnole Habana, capitaine Olaguibel, de la Havane via Matanzas.

Départs, steamships Ruperra pour Tralee, via Newport News et Gladiolus pour Barcelone via Malaga et Gênes; barques Leopoldo pour Oporto et Guilia pour Almeria, et goëlette Minnie C Taylor pour Apalachicola.

Marchés

Paris, 12 avril—Les rentes 3 pour cent 81 fr. 27 1½ centimes.

Havane, 12 avril—Or espagnol 235 1¼ à 235 1½. Change ferme. Sucre stable.

Liverpool, 12 avril, midi. — Coton—Les offres sont facilement suppléées. Middling uplands 5 5/16d. Middling Orleans 5 3/8d. Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation. Recettes 12,000 balles, y compris 9000 balles coton américain.

Liverpool, 12 avril, 2 p. m.—Ventes de coton américain 7,300 balles.

Liverpool, 12 avril, 2 p m—Futurs calmes—livraison en avril, avril et mai 5 16/64d vendeur, mai et juin 5 17/64d vendeur, juin et juillet 5 18/64d acheteur, juillet et août 5 20/64d vendeur, août et septembre 5 20/64d vendeur, septembre et octobre 5 13/64d vendeur, octobre et novembre 5 8/64d vendeur, septembre 5 20/64d vendeur.

New-York 12 avril, midi—Coton calme et en baisse de 1/16.

Ordinary 7, Good Ordinary 8 7/16, Strict Good Ordinary 9 15/16, Low Middling 9 5/16. Middling Uplands 9 3/4. Ventes 73 balles.

Futurs – Calmes, mais stables. Ventes 24,500 balles.

Livraison en avril 9.55, 9 56; mai 9.62, 63; juin 9.72, 73; juillet 9.81, 82; août 9.87, 88; septembre 9.66, 67; octobre 9.45, 47; novembre 9.35, 37; décembre 9.36, 37; janvier 9.44, 46.

New-York, 12 avril, p m—Coton calme. Middling Uplands 9 3/4. Orleans 9 7/8. Ventes 141 balles.

Futurs—calmes à la clôture.

Livraison en avril 9.55; mai 9.62; juin 9.78; juillet 9.81; août 9.87; septembre 9.66; octobre 9.45; novembre 9.36; décembre 9.37; janvier 9.44.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 12 AVRIL 1888.

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship Professor Morse, Hardie, Puerto Cortez.

ARRIVES.

Steamship (ang) Miranda, Leisman, Puerto Cortez.
Steamship (ang) Counsellor. Lang, Liverpool.

BATEAUX A VAPEUR.

Danube, Wood. Bayou Goula.
Whisper, Scovell, Laurel Valley.
St-John, Blanchard, Lafourche Crossing.
Ed J Gay, Mélançon, Bayou Sara.
Alvin, Kouns, Bas du fleuve.
Maud M. Fish, Canton, Bas du Fleuve.
Lioness No 2, Boli, Pittsburg, avec 14 chalands et barges.
Guiding Star, Hegler, Cincinnati.
Goëlette Cecilia, ——, Springfield.

EXPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ—par steamship Professor Morse 3000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ—par steamship Miranda—16,000 régimes figues bananes 7 balles caoutchouc 3 colis mdises Macheca Bros—8 sacs riz S L James.

LIVERPOOL—par steamship Counsellor—2500 sacs sel A K Miller &co—1000 sacs sel Geo Fowler & Sons—2690 sacs sel 500 barils ciment 503 barriques ciment 46,300 briques à feu 100 tambours soda caustique 15 tambours peinture 50 caisses eau minérale 58 balles sacs 16 colis mdises à ordre—213 colis mdises 198 colis machines 39 colis poterie 240 pièces acier 30 barriques vin 85 caisses vin 20 tambours soda caustique 200 paquets fer 803 rails Texas & Pacific RR—232 boites ferblanc 2000 sacs sel L N O & Texas RR—102 crates poterie Illinois Central RR—7 colis poterie 130 boites fromage 338 colis mdises 1000 boites ferblanc Morgan Line—883 boites ferblanc 200 barillets bi-carbonate de sonde St-L & Miss VTr Co—230 roues d'chars Woodward W &co—200 barils bière Smith Bros &co—250 barils bière Silas Weeks &co—25 caisses whisky Schmidt & Ziegler—6 caisses whisky DeWolf & Hammond—2 caisses livres W Muhl—5 caisses poterie Aug Koenig & Son—107 colis poterie Abe Mayer—23 colis poterie Jno Gauche's Sons—15 colis poterie 12 colis quincaillerie T Generelly—100 caisses genièvre 10 octaves genièvre 50 barils ginger ale 50 caisses vin Bassetti & Xiques—11 balles tapis W H Nangle—6 caisses cocos Geo W Rueff—10 caisses moutarde A M & J Solari—15 caisses mdises 42 balles sacs H Charnock—5 balles boissons G Sciacca uga—1 piano J L Phipps &co—6 balles sacs David Glover—10 boucts vin H Vonderhanx—28 caisses vin 25 caisses genièvre 45 caisses sherry 14 octaves sherry Paul Gelpi & Bro—17 colis mdises Lucas E Moore &co—1 caisse mdises M J Smith—3 caisses mdises C C Crawford—1 caisse mdises E Gerard—1 caisse mdises Basile Bares—2 caisses mdises H Bonzano—2 caisses mdises M Godard 2 caisses mdises S Dalsheimer—5 caisses mdises Jaubert & Bros—38 caisses mdises J Friedlander &co—21 caisses mdises F D Crofforth—1 caisse mdises A Geiger.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Danube—151 barils sucre 159 barils melasse 31 sacs riz brut et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Whisper—125 boucts sucre 153 barils melasse 129 sacs riz brut et fret assorti.

LAFOURCHE CROSSING—par steamer St John—5 sacs coton en graine 675 sacs riz brut 58 boucts sucre et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—8 balles coton 550 sacs riz brut 471 barils sucre 43 barils melasse 20 demi barils melasse et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—100 barils melasse.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—divers à ordre.

PITTSBURG—par steamer Lioness No 2 et chalands et barges—314,000 boisseaux charbon.

CINCINNATI—par steamer Guiding Star, 22 balles coton 10 barils sucre et fret assorti.

SPRINGFIELD—par goëlette Cecilia—2 balles coton.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—439 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1131 balles coton 20 wagons farine graine coton 2 wagons tourteaux et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—381 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY 337 balles coton, 29 boucts sucre 344 barils sucre 73 barils melasse 8 wagons melasse et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—306 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—30 balles coton et fret assorti.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars, A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et baggages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou qui ont eu à leur bord une de ces maladies pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis à la sanitation maritime et à telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection du dit Bureau de Santé.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine simplement pour l'inspection et la désinfection des navires soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIÈME JOUR D'AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé de l'Etat ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date, tous navires partant sous le coup de la quarantaine et devront être détenus ainsi qu'il est susdit pour plus loin.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans aura le pouvoir de prendre énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait apposer le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce [illegible] jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention :

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agent et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenés qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une fixture délicate car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

7 avril—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Germania Insurance Company vs. Emma Dauner et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,543.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro Un dans l'îlet numéro trente-et-un borné par les rues Conti, St-Louis, Marais et Villeré; la dite moitié est la plus près de la rue Marais et mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 avril—3,10,17,24—mai 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de valeur dans le premier district, Nos 70 et 72 rue St-Joseph, entre New Levee et Tchoupitoulas.

O. F. Briede contre ses créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Docket No 23,021.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 avril 1888, Docket No 23,021, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu—

Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, New Levee, North Market et Tchoupitoulas, désignés comme lots C et D. Les dits lots se touchent et mesurent, savoir : le lot C, mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le lot D mesure 21 pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le tout plus ou moins et conformément à un plan récent fait par Stewart & Hoffman, arpenteurs, en date du— avril 1888.

Les améliorations consistent en un édifice en briques à deux étages, portant les Nos 70 et 72 rue St-Joseph.

Conditions—Comptant.—L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris le paiement des taxes dues en 1888.

10 avril—10 17 24—mai 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Matériaux de wagons et voitures, fonts, wagons, jumper, charrette, etc., etc.

O. F. Briede vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 23,021.

PAR MATHER & HOMES — Warren Homes, encanteur. — Bureau, No 9 rue Carondelet — VENDREDI, 20 avril 1888, à 10½ heures A. M., au local Nos 220 et 222 rue Bassin, entre Julie et Girod, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 avril 1888, Dossier No 23,021, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu—

Un lot d'effets mobiliers et comptes à recouvrir; aussi le terme du bail non expiré sur le dit local à partir du jour de la vente jusqu'au 1er mai 1892 à raison de $30 par mois. L'acquéreur paiera au comptant le montant de son enchère comme une prime et assumera le loyer jusqu'à la fin du bail comme il est spécifié, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la Cour ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 avril—à la vente

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Clara Ann Nelson vs P. J. Isabelle, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 16,598—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 13 mars 1888 et signés le 19 mars 1888, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 5 mai 1871; le dit lot de terre mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 mars—27—3,10 17 24 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Pragst, pledgee), vs Mme Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 13,550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq Six et Vingt six de l'îlet No douze, borné par les rues Touti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt-sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante deux pieds six pouces de profondeur, d'après un plan de A. D'Hémécourt, Voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 avril—3 10 17 24—1 5 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Lange vs James Marciente et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,524—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Troisième District, désigné par le numéro Un dans l'îlet numéro 6, borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne; le dit lot forme l'encoignure des rues Congrès et Remparts, et mesure au pied américain quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles et en face à la rue des Remparts. Etant la même propriété acquise par Salvator Marciente, un des défendeurs dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Charles Rolle, notaire, le 18 juillet 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Salvator Marciente.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Natte, Stove, Vaisselle, etc.

John G. Grant vs Louis J. Witte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23 319—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 avril 1888, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison, assortis; natte, vaisselle, stove, lampes, matelas, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 avril—7,13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas P. Drolla vs August Neyrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,629—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Laharpe et Galvez, la dite portion de terre mesure cinquante six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de cent cinquante sept pieds onze pouces et deux lignes, le tout plus ou moins en lignes parallèles et est composée de portions des lots onze et douze du lot trois et de la petite portion triangulaire du lot trois du même îlet, sur un plan de Louis Bringier, voyer, en date du 31 mars 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—10 17 24—mai 1 8 12.

Succession de Simon Chas. Gautrau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,721—Division B—Attendu que Ernestine Tardy, veuve de Simon Chas. Gautrau, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Chas. Gautrau, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

10 avril—10,15,19

Succession de Mme Anna Maria Bellande.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 14,552—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marcellus Bellande, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

4 avril—4 8 13

Chas. Van Benthuysen vs ses créanciers et les créanciers de Van Benthuysen & Gruneberg ou le "Crescent Jelly Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,718—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

11 avril—11 15 20

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887 :

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,088 71
Primes non terminées		75,785 78
Total des primes		[illegible]
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter—		
Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu	$212,093 25	
Pertes maritimes	9,207 03	
Pertes de rivières	6,945 85	
Pertes payées		$228,246 13
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,308 30
Donations charitables		848 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		970 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		26,714 54
Profits et pertes		986 84
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamées	$ 3.167 43	
Pertes ajustés et non ajustées	59.502 73	
		$ 62 670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383.065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 11me jour de janvier 1888.

[Signé] JAS FAHEY, Notaire

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER.
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	H. LAROUSSINI,
EDW. J. ROBEY,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1m

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des Dépenses Judiciaires de la Paroisse d'Orléans, pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Section No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui nous sont présentés et les livres du Trésorier et des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 14 de la Constitution de l'Etat et sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans, nous certifions que le résultat établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, est ainsi que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent quatre soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents	468 629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198 629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270 000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10 606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198 629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209 236 62
Montant des timbres judiciaires vendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80 665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents	128 571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir : Pour fournitures de bureaux distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

{ L S }

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur améliorée, formant l'encoignure des rues Dauphine et St. Pierre. Magasin avec étagères et comptoirs, etc., bien disposé pour une grocerie au détail et buvette.

D. C. McCan vs. T. C. Porteous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23 459—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, St. Pierre, Toulouse et Bourgogne, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Dauphine sur soixante quatre pieds de profondeur et face à la rue St. Pierre, le tout plus ou [illegible]

Acquis par le défendeur par achat de [illegible] O'Hara et als d'après un acte passé [illegible] Omer Villeré, notaire, le 21 mai 1[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers comptant et [illegible] au et deux ans de crédit [illegible] lets de l'acquéreur [illegible] lieu du vendeur et portant 7 0[illegible] de la date de la vente, [illegible] a les clauses usuelles relatives au [illegible] frais d'avocat en cas de procédure [illegible] paiement, assurance et transfert de [illegible] l'acquéreur en outre assumera les [illegible] taxes d'Etat et de ville de 1888 [illegible] son enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 mars—27—3,10,17,24,28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions à l'encan.

Succession de Horatio W. Turner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,534.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 15 février 1888, il sera vendu à l'encan—

1 action de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

2 actions de la Compagnie d'Assurances Teutonia.

Conditions—Comptant avant le transfert.

7avril—7,14,20,21